



# Catalogue de formation de l'EASO

Centre de formation et  
de perfectionnement  
professionnel

2021





PDF ISBN 978-92-9465-081-8  
Version imprimée

doi:10.2847/032193  
ISBN 978-92-9465-080-1

BZ-02-21-534-FR-N  
doi:10.2847/642618



© Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO), avril 2021.

Reproduction autorisée moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction d'illustrations ou d'autres matériels non couverts par le droit d'auteur de l'EASO, l'autorisation doit être obtenue directement auprès des titulaires du droit d'auteur.

# **Catalogue de formation de l'EASO 2021**

## Avant-propos

L'EASO a récemment célébré son dixième anniversaire. Au cours de la dernière décennie, nous avons proposé aux États membres une offre constante de modules de formation professionnelle ciblés. En contribuant au renforcement des capacités des États membres, ces formations sont essentielles pour la mise en œuvre du régime d'asile européen commun.

Conformément à ma vision du futur développement de l'Agence, et fort de ses succès passés, le Centre de formation et de perfectionnement professionnel de l'EASO, qui a fait l'objet d'une réorganisation en janvier 2020, connaît actuellement une période de croissance. Afin de satisfaire les besoins exprimés par les autorités compétentes en matière d'asile et d'accueil, le nombre de modules de formation proposés ne cesse d'augmenter. Pour répondre à cette demande, le Centre a également décidé de moderniser ses infrastructures. De plus en plus d'autorités nationales compétentes en matière d'asile et d'accueil choisissent notre programme de formation pour préparer les agents nouvellement recrutés et pour permettre à des fonctionnaires expérimentés de se spécialiser. Cela n'aurait pas été possible sans le soutien et le travail de deux composantes centrales de l'EASO: le Centre de connaissances en matière d'asile et le Centre de soutien opérationnel.



Afin d'accompagner ce développement, l'EASO met en place un cadre amélioré d'assurance qualité de la formation. Ce dispositif vise à aligner les activités de formation du Bureau sur les normes européennes d'assurance qualité dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle. Mon souhait est que ce nouveau cadre place les agents chargés des questions d'asile et d'accueil, ainsi que leurs administrations, au cœur de toute notre action, par la mise en place d'évaluations volontaires pour la certification des acquis d'apprentissage, de services de soutien renforcés pour les apprenants et les formateurs, mais aussi d'activités d'évaluation solides garantissant l'amélioration continue de nos formations. Afin de s'assurer que les formations dispensées correspondent aux fonctions et aux tâches quotidiennes des agents chargés des questions d'asile et d'accueil, les modules de formation continueront tout au long de la mise en œuvre de ces changements à s'appuyer sur le cadre de référence général pour les fonctionnaires des services d'asile et d'accueil, intitulé «Cadre européen des certifications sectorielles» (CECS). De même, les formations continueront à être dispensées via le système de gestion de l'apprentissage (LMS) de l'EASO, ce qui permettra aux agents chargés des questions d'asile et d'accueil de suivre la partie en distanciel à leur rythme et, ainsi, de concilier leurs besoins de perfectionnement professionnel avec leurs horaires de travail et leurs responsabilités professionnelles.

Ce catalogue de formation offre une vue d'ensemble des modules proposés aux agents chargés des questions d'asile et d'accueil, et notamment les agents chargés des politiques, les chercheurs COI et MedCOI, les agents responsables de la procédure de Dublin, les agents chargés de l'enregistrement, les agents chargés de la réinstallation, les interprètes, les agents d'accueil, les responsables, les directeurs et les chefs d'équipe travaillant dans le contexte de l'asile. L'introduction de chaque module comporte des informations essentielles comme le groupe cible, les acquis d'apprentissage, un aperçu du module, les modalités de déroulement et la durée de l'activité de formation. Pour chaque module, vous trouverez également des informations sur la dernière version, les prochaines étapes et les langues dans lesquelles la formation est disponible.

Bienvenue dans notre catalogue de formation! Je vous souhaite beaucoup de succès dans vos études.

**Nina Gregori**  
**Directrice exécutive de l'EASO**

Introduction au programme de formation de l'EASO.....	6
Qu'est-ce que le programme de formation de l'EASO?.....	6
Qui peut utiliser le programme de formation de l'EASO? .....	7
Garantir que la formation est adaptée à l'objectif visé – le cadre européen des certifications sectorielles.....	7
Certification .....	8
La transition vers un programme de formation de l'EASO plus ciblé.....	8
Comment demander la traduction d'un module du programme de formation de l'EASO?.....	8
Modules du programme de formation de l'EASO.....	9
Application des clauses d'exclusion aux personnes ne méritant pas une protection internationale.....	12
Directive relative aux procédures d'asile .....	13
Régime d'asile européen commun.....	15
Communication avec les demandeurs d'asile et fourniture d'informations à ces derniers.....	16
Informations sur les pays d'origine.....	18
Règlement Dublin III .....	20
Fin de la protection.....	22
Évaluation des éléments de preuve .....	23
Droits fondamentaux et protection internationale dans l'Union européenne.....	25
Genre, identité de genre et orientation sexuelle.....	27
Identification des cas susceptibles de relever du règlement de Dublin .....	29
Identification des cas d'exclusion potentiels .....	31
Inclusion.....	32
Inclusion (module avancé).....	34
Interprétation dans le contexte de l'asile.....	36
Entretien avec des enfants .....	38
Entretien avec des personnes vulnérables.....	39
Techniques d'entretien .....	41
Introduction aux aspects didactiques .....	43
Introduction à la protection internationale .....	43
Gestion dans le contexte de l'asile .....	43
Gestion dans le contexte de l'accueil .....	43
Informations médicales sur les pays d'origine .....	43
Accueil.....	43
Accueil des personnes vulnérables: identification de la vulnérabilité et fourniture d'un soutien initial (bloc A) .....	43
Accueil des personnes vulnérables: évaluation des besoins et mise en place des interventions (bloc B) .....	43
Enregistrement des demandes de protection internationale .....	43
Réinstallation .....	43
Traite des êtres humains.....	43
Annexe I – Versions linguistiques des modules du programme de formation de l'EASO .....	43
Annexe II – Versions linguistiques des manuels du formateur de l'EASO pour le déroulement virtuel des modules .....	43

## Table des matières

# Introduction au programme de formation de l'EASO

Par l'organisation et la réalisation de formations, le programme de formation de l'EASO apporte un soutien aux administrations et aux services nationaux des États membres compétents en matière d'asile. Il s'agit de l'une des obligations de l'EASO prévues à l'article 6 du règlement (UE) n° 439/2010 (le «règlement EASO»). Depuis la création du Bureau, le programme de formation de l'EASO met à disposition des États membres de l'Union européenne des supports pédagogiques de haute qualité, adaptés aux besoins des praticiens de l'asile et de l'accueil. C'est avec fierté que nous pouvons affirmer que, depuis 2012, l'EASO a enregistré plus de 49 000 participations de praticiens de l'asile et de l'accueil à des sessions de formation organisées dans toute l'UE et au-delà. Ce chiffre témoigne de la mise en œuvre réussie de la stratégie de formation et d'apprentissage de l'EASO.

Le programme de formation de l'EASO répond aux besoins des administrations nationales de l'UE compétentes en matière d'asile, et, ce faisant, il aide les États membres à parvenir à une compréhension commune et à une application harmonisée des normes européennes en matière de protection internationale. Grâce à la formation, à l'apprentissage et au développement des compétences, l'EASO continuera à soutenir la mise en œuvre pratique du régime d'asile européen commun (RAEC) et l'amélioration des normes de qualité.

## Qu'est-ce que le programme de formation de l'EASO?

Le programme de formation de l'EASO est un système de formation commun qui s'adresse aux agents chargés des dossiers et de l'accueil, ainsi qu'aux autres praticiens de l'asile, dans les États membres de l'Union européenne, en Norvège et en Suisse (les «États UE+»). Le programme de formation de l'EASO sert également de base aux formations opérationnelles ainsi qu'au renforcement des capacités dans les pays tiers. Développé dans le cadre de la Convention de 1951 sur les réfugiés et de son protocole de 1967, des instruments juridiques du RAEC et d'autres actes législatifs internationaux et européens, le programme de formation se compose de plusieurs modules interactifs couvrant l'ensemble du champ de la protection internationale.

Ces modules interactifs sont en anglais et ils ont été traduits dans de nombreuses langues européennes et non européennes. La traduction des modules du programme de formation de l'EASO dans les langues nationales garantit une diffusion plus large et permet aux autorités compétentes en matière d'asile de dispenser des formations dans leur langue nationale, facilitant ainsi la participation des publics cibles aux formations. La traduction améliorant la mise en œuvre du RAEC (article 1<sup>er</sup>) et permettant une coopération étroite avec les autorités des États membres compétentes en matière d'asile (article 2, paragraphe 5), l'appui fourni par l'EASO dans ce domaine est conforme au champ d'application du règlement EASO.

Les modules reposent sur une formule d'apprentissage hybride combinant formation en ligne et sessions en présentiel. Une méthode de formation des formateurs a été mise en place pour soutenir le développement des connaissances, des aptitudes et des compétences des formateurs, afin qu'ils soient en mesure de former le personnel des administrations nationales, ce qui crée un effet multiplicateur. Les modules du programme de formation de l'EASO sont développés par des experts internes, des experts en contenu des États membres et des experts externes, et ils sont revus par des groupes de référence (dont les membres diffèrent selon le contenu du module), le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et la Commission européenne.

## Qui peut utiliser le programme de formation de l'EASO?

Conçu comme un outil de soutien permanent pour les autorités compétentes en matière d'asile et d'accueil des États de l'UE+, le programme de formation de l'EASO peut également être utilisé dans le cadre de l'aide d'urgence ou spéciale apportée en réponse à des situations ou des opérations spécifiques. Il peut également être utilisé comme instrument de renforcement des capacités dans le cadre de la dimension extérieure. Tous les acteurs travaillant dans le domaine de la protection internationale et de la migration peuvent suivre le programme de formation de l'EASO.

## Garantir que la formation est adaptée à l'objectif visé – le cadre européen des certifications sectorielles

Afin de définir les acquis d'apprentissage de ses modules, le programme de formation de l'EASO s'appuie sur le cadre européen des certifications sectorielles (CECS) pour les agents chargés des questions d'asile et d'accueil. L'objectif du cadre CECS est de mettre en évidence les parcours de formation et d'apprentissage pertinents pour les agents chargés des questions d'asile et d'accueil en fonction de leurs missions et de leurs tâches. En collaboration avec les États membres, l'EASO a réalisé une cartographie exhaustive des fonctions et des tâches des agents chargés des questions d'asile et d'accueil, afin de développer des normes professionnelles définissant les connaissances, les compétences, la responsabilité et l'autonomie dont ces agents ont besoin pour exercer leurs fonctions. Le Bureau a ensuite développé une matrice de normes éducatives pour préciser ce que les agents chargés des questions d'asile et d'accueil devraient savoir ou être capables de faire après avoir obtenu les acquis d'apprentissage définis par la norme éducative. Ces acquis d'apprentissage doivent toujours être pertinents pour la réalisation des tâches définies dans les normes professionnelles correspondantes.

## Certification

L'EASO travaille à la certification des modules de son programme de formation. Cette démarche permettra de garantir que les agents chargés des questions d'asile et d'accueil sont formés conformément au cadre législatif de l'Union européenne et qu'ils possèdent les connaissances, les aptitudes et les compétences nécessaires pour exercer leurs fonctions.

## La transition vers un programme de formation de l'EASO plus ciblé

Afin de s'assurer que les formations de l'EASO répondent aux normes européennes en matière d'enseignement supérieur et de formation professionnelle, l'EASO élabore actuellement un cadre de qualité solide pour garantir la cohérence de ses formations et apporter tout le soutien possible aux apprenants tout au long de leur expérience d'apprentissage. Cette transition passe par une restructuration du programme de formation de l'EASO de manière à créer des modules plus compacts, qui peuvent être regroupés afin de répondre à des besoins de formation spécifiques et de permettre des parcours d'apprentissage individualisés.

## Comment demander la traduction d'un module du programme de formation de l'EASO?

Deux fois par an (en avril et en octobre), le Centre de formation et de perfectionnement professionnel lance un appel ouvert aux États membres qui souhaitent qu'un module du programme de formation de l'EASO soit traduit dans leur langue nationale.

Les demandes de traduction sont évaluées par un comité interne puis classées en fonction de différents critères, tels que la version du module demandé, le nombre de participants par module au regard de la taille de l'autorité de l'État membre compétente en matière d'asile, les données historiques sur la mise en œuvre et l'utilisation du programme de formation de l'EASO, ou encore le budget. Dans le cadre de la traduction d'un module du programme de formation de l'EASO, tous les composants sont traduits et les vidéos ou animations (le cas échéant) sont sous-titrées.

Pour traduire tous les composants d'un module, il faut compter entre 6 et 8 mois selon la longueur du module et l'existence ou non de précédentes versions traduites dans la langue demandée. Une fois le module traduit, il faut compter encore 8 à 10 semaines pour le mettre en ligne. Les demandes urgentes sont traitées au cas par cas.

# Modules du programme de formation de l'EASO



## Modules de base pour les agents chargés des dossiers d'asile

- Évaluation des éléments de preuve
- Inclusion
- Techniques d'entretien

## Modules sur les personnes ayant des besoins particuliers

- Entretien avec des personnes vulnérables
- Entretien avec des enfants
- Genre, identité de genre et orientation sexuelle
- Accueil des personnes vulnérables: Bloc A
- Accueil des personnes vulnérables: Bloc B
- Traite des êtres humains

## Modules destinés à des publics spécifiques

- Interprétation dans le contexte de l'asile
- Gestion dans le contexte de l'asile
- Gestion dans le contexte de l'accueil
- Accueil des demandeurs de protection internationale

## Module sur les aspects didactiques

- Introduction aux aspects didactiques



## Modules introductifs

- Régime d'asile européen commun
- Identification des cas susceptibles de relever du règlement de Dublin
- Identification des cas d'exclusion potentiels
- Introduction à la communication pour les praticiens de l'asile et de l'accueil
- Introduction à la protection internationale



## Modules spécialisés

- Application des clauses d'exclusion aux personnes ne méritant pas une protection internationale
- Directive relative aux procédures d'asile
- Communication avec les demandeurs d'asile et fourniture d'informations à ces derniers
- Informations sur les pays d'origine
- Règlement Dublin III
- Fin de la protection
- Droits fondamentaux et protection internationale dans l'Union européenne
- Inclusion (module avancé)
- Informations médicales sur les pays d'origine
- Accueil
- Réinstallation



## Application des clauses d'exclusion aux personnes ne méritant pas une protection internationale



### Principal groupe cible

Agents chargés des dossiers d'asile

<b>Acquis d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>mettre en évidence les cadres juridiques pertinents applicables à l'exclusion de la protection internationale;</li> <li>déterminer les éléments qui constituent des clauses d'exclusion dans le contexte de la protection des réfugiés et de la protection subsidiaire;</li> <li>établir les faits matériels et les éléments de preuve dans le contexte des dispositions juridiques applicables aux cas d'exclusion potentiels.</li> </ul>
<b>Aperçu du module</b>	Ce module porte sur l'application de l'article 1F de la Convention de 1951 sur les réfugiés, de l'article 12, paragraphe 2, et de l'article 17 de la directive relative aux conditions requises (directive «Qualification»), et il tient compte des évolutions les plus récentes en la matière pour aider les agents chargés des dossiers d'asile à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à l'évaluation de l'éventuelle application de ces clauses d'exclusion dans le cadre des procédures de détermination du droit à la protection internationale.
<b>Langues disponibles</b>	Ce module est disponible en ligne en anglais uniquement. Il sera disponible dans les prochains mois en allemand, en polonais et en slovène. Le manuel du formateur pour le déroulement en distanciel est disponible en allemand, en anglais et en slovène.
<b>Modalités de déroulement et durée</b>	Ce module se compose d'une combinaison de cours en ligne d'environ 20-25 heures et d'une session en présentiel d'une durée d'un jour et demi. La session en présentiel peut exceptionnellement se dérouler en ligne.
<b>Version</b>	La dernière version date de 2020.
<b>Prochaines étapes</b>	Ce module sera mis à niveau dans le cadre de la restructuration du programme de formation de l'EASO.

## Directive relative aux procédures d'asile



### Principal groupe cible

Agents chargés des dossiers d'asile et agents chargés des politiques

<b>Acquis d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>expliquer le contexte dans lequel la directive relative aux procédures d'asile a été adoptée, son champ d'application, les procédures qu'elle prévoit ainsi que ses objectifs;</li> <li>mettre en évidence et distinguer les différentes autorités concernées et leurs rôles;</li> <li>appliquer les dispositions de la directive relative aux procédures d'asile à tous les demandeurs, y compris à ceux qui ont des besoins différents.</li> </ul>
<b>Aperçu du module</b>	<p>Ce module, qui porte sur la directive relative aux procédures d'asile, offre une vue d'ensemble de la procédure d'asile, depuis l'accès à la protection internationale jusqu'à la procédure de recours contre une décision négative. Il présente en détail des questions telles que l'accès aux procédures, les garanties et obligations procédurales, l'admissibilité, le droit à l'assistance juridique et à la représentation en justice, l'entretien personnel, la prise de décision, les recours effectifs ou les procédures spéciales. L'objectif de ce module est de mettre en évidence les différents aspects réglementés par la directive relative aux procédures d'asile. Dans l'idéal, les participants doivent avoir terminé le module «Introduction à la protection internationale» avant de commencer ce module.</p>
<b>Langues disponibles</b>	<p>Ce module est disponible en ligne en anglais uniquement. Le manuel du formateur pour le déroulement en distanciel est disponible en anglais uniquement.</p>
<b>Modalités de déroulement et durée</b>	<p>Ce module se compose d'une combinaison de cours en ligne d'environ 25-30 heures et d'une session en présentiel d'une durée d'une journée. La session en présentiel peut exceptionnellement se dérouler en ligne.</p>
<b>Version</b>	<p>La dernière version date de 2016.</p>
<b>Prochaines étapes</b>	<p>Ce module est en cours de restructuration. Une partie du module a été intégrée dans le nouveau module «Introduction au cadre juridique de la protection internationale dans l'UE».</p>

## Régime d'asile européen commun



<b>Principal groupe cible</b>	<i>Praticiens de l'asile et de l'accueil</i>
<b>Acquis d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>expliquer les objectifs et les valeurs qui sous-tendent la création du RAEC;</li> <li>se référer aux instruments juridiques, à la jurisprudence, aux outils et aux ressources intervenant dans la mise en œuvre du RAEC;</li> <li>expliquer la nécessité de réformer le RAEC.</li> </ul>
<b>Aperçu du module</b>	Ce module offre une vue d'ensemble du développement et de l'évolution du RAEC au fil des années, et il s'interroge sur son futur développement à partir de différentes perspectives. Il analyse les objectifs ayant conduit à la création du RAEC et explique comment ces objectifs ont guidé sa mise en œuvre. Le module examine les instruments juridiques, la jurisprudence, les ressources et les outils pertinents qui sont utiles au travail quotidien en matière d'asile. Ce module vise à sensibiliser et à permettre le développement d'une compréhension commune du RAEC entre les praticiens de l'asile et les acteurs clés de sa mise en œuvre.
<b>Langues disponibles</b>	Ce module est disponible en ligne en anglais uniquement. Le manuel du formateur pour le déroulement en distanciel est disponible en anglais uniquement.
<b>Modalités de déroulement et durée</b>	Ce module se compose d'une combinaison de cours en ligne d'environ 25-30 heures et d'une session en présentiel d'une durée de deux jours. La session en présentiel peut exceptionnellement se dérouler en ligne.
<b>Version</b>	La dernière version date de 2019.
<b>Prochaines étapes</b>	Ce module est en cours de restructuration. Une partie du module a été intégrée dans le nouveau module «Introduction au cadre juridique de la protection internationale dans l'UE».

## Communication avec les demandeurs d'asile et fourniture d'informations à ces derniers



### Principal groupe cible

Agents chargés des questions d'asile et d'accueil

<p><b>Acquis d'apprentissage</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• reconnaître les éléments pertinents de l'obligation d'information des États membres et du droit à l'information des demandeurs dans le contexte des activités de l'EASO;</li> <li>• mettre en évidence les besoins en information au regard de la diversité culturelle et des modèles de partage de l'information;</li> <li>• adapter et diffuser des messages accessibles par les canaux appropriés.</li> </ul>
<p><b>Aperçu du module</b></p>	<p>Ce module présente les compétences nécessaires pour concevoir, planifier et mettre en œuvre des stratégies de communication interculturelle. Il analyse également les besoins d'information de différents groupes cibles dans différents contextes opérationnels, afin de permettre aux participants d'élaborer et de diffuser des messages efficaces et sensibles aux différences culturelles, souvent dans des environnements opérationnels difficiles. L'objectif de cette formation est de permettre aux praticiens d'évaluer les besoins en information des personnes ayant besoin d'une protection internationale, des demandeurs d'asile et des bénéficiaires potentiels d'une protection internationale.</p>
<p><b>Langues disponibles</b></p>	<p>Ce module est disponible en ligne en anglais et en italien. Le manuel du formateur pour le déroulement en distanciel est disponible en anglais et en italien.</p>
<p><b>Modalités de déroulement et durée</b></p>	<p>Cette formation se compose d'une session en présentiel d'une durée d'un jour et demi. La session en présentiel peut exceptionnellement se dérouler en ligne.</p>
<p><b>Version</b></p>	<p>La dernière version date de 2019.</p>

## Informations sur les pays d'origine



<b>Principal groupe cible</b>	<i>Chercheurs en matière d'informations sur les pays d'origine (COI) et agents chargés des dossiers d'asile</i>
<b>Acquis d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• trouver des informations pertinentes, précises et équilibrées sur les pays d'origine à partir de sources fiables;</li> <li>• présenter les informations d'une manière transparente et traçable;</li> <li>• procéder à un examen par les pairs d'un produit COI.</li> </ul>
<b>Aperçu du module</b>	Ce module présente le rôle des informations sur les pays d'origine (COI) dans des procédures de protection internationale. Il offre un aperçu de l'élaboration de questions COI à partir d'un dossier, de la sélection, de l'évaluation et de la validation des sources et des informations, ainsi que de l'acquisition de compétences de recherche pratiques sur des sujets liés aux COI. Ce module traite également de la meilleure façon de présenter une recherche COI, de rédiger des requêtes COI et de procéder à un examen par les pairs de produits COI. L'objectif de ce module est de permettre aux chercheurs COI et aux agents chargés des dossiers d'asile de se conformer aux normes de qualité en matière de COI, ce qui est essentiel pour garantir des informations sur les pays d'origine de haute qualité.
<b>Langues disponibles</b>	Ce module est disponible en ligne en allemand et en anglais. Le manuel du formateur pour le déroulement en distanciel est disponible en anglais uniquement.
<b>Modalités de déroulement et durée</b>	Ce module se compose d'une combinaison de cours en ligne d'environ 20 heures et d'une session en présentiel d'une durée de deux jours. La session en présentiel peut exceptionnellement se dérouler en ligne.
<b>Version</b>	La dernière version date de 2019.
<b>Prochaines étapes</b>	Dans le cadre de la restructuration du programme de formation de l'EASO, ce module sera réorganisé en plusieurs modules portant sur les principes et les normes de qualité de l'information sur les pays d'origine, la rédaction de produits COI, les sources d'entretien, l'information sur les pays d'origine pour les cas complexes, ainsi que l'organisation et la conduite de missions d'information.

## Règlement Dublin III



<b>Principal groupe cible</b>	Agents travaillant au sein de l'unité de Dublin
<b>Acquis d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>déterminer l'État membre responsable en appliquant les critères de responsabilité et les règles de procédure et en utilisant les outils définis dans le règlement de Dublin et son règlement d'application;</li> <li>reconnaître les situations dans lesquelles une dérogation à l'application mécanique du règlement de Dublin doit être envisagée et présenter une solution motivée à la situation.</li> </ul>
<b>Aperçu du module</b>	Ce module présente la fonction de base et le champ d'application du système de Dublin, ainsi que ses règles et procédures. Il permet aux apprenants de se familiariser avec le système Eurodac (c'est-à-dire la base de données des empreintes digitales des demandeurs d'asile de l'UE) et le réseau électronique DubliNet. Ce module a pour objectif d'aider les participants à acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour appliquer le règlement de Dublin III conformément à l'acquis de l'Union européenne en matière d'asile, dans le plein respect des instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. Dans l'idéal, les participants doivent avoir terminé les modules «Régime d'asile européen commun» et «Droits fondamentaux et protection internationale dans l'UE» avant de commencer ce module.
<b>Langues disponibles</b>	Ce module est disponible en ligne en allemand, anglais, français, roumain, slovène et tchèque. Le manuel du formateur pour le déroulement en distanciel est disponible en anglais.
<b>Modalités de déroulement et durée</b>	Ce module se compose d'une combinaison de cours en ligne d'environ 20-25 heures et d'une session en présentiel d'une durée de deux jours. La session en présentiel peut exceptionnellement se dérouler en ligne.
<b>Version</b>	La dernière version date de 2016.
<b>Prochaines étapes</b>	La prochaine mise à jour aura lieu après l'adoption du règlement de Dublin IV.

## Fin de la protection



### Principal groupe cible

Agents chargés des dossiers d'asile

<b>Acquis d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>mettre en évidence les motifs de retrait de la protection internationale au moyen d'évaluations individuelles;</li> <li>appliquer les dispositions et les procédures juridiques pertinentes en ce qui concerne la fin de la protection.</li> </ul>
<b>Aperçu du module</b>	<p>Ce module offre aux agents chargés des dossiers la possibilité de se spécialiser dans l'application des dispositions juridiques et des garanties procédurales pertinentes en ce qui concerne la fin de la protection. Les participants apprendront également à interpréter les conditions qui conduisent à la fin de la protection, telles qu'énoncées dans la directive de l'Union européenne relative aux conditions que doivent remplir les demandeurs d'asile. À l'issue de ce module, les participants auront acquis les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour préparer et rédiger une décision sur ce sujet.</p>
<b>Langues disponibles</b>	<p>Ce module est disponible en ligne en allemand, anglais, français et roumain. Il sera disponible en ligne dans les prochains mois en polonais et en slovaque.</p> <p>Le manuel du formateur pour le déroulement en distanciel est disponible en anglais uniquement.</p>
<b>Modalités de déroulement et durée</b>	<p>Ce module se compose d'une combinaison de cours en ligne d'environ 20-30 heures et d'une session en présentiel d'une durée d'un jour et demi.</p> <p>La session en présentiel peut exceptionnellement se dérouler en ligne.</p>
<b>Version</b>	<p>La dernière version date de 2018.</p>
<b>Prochaines étapes</b>	<p>Ce module sera mis à niveau dans le cadre de la restructuration du programme de formation de l'EASO.</p>

## Évaluation des éléments de preuve



### Principal groupe cible

Agents chargés des dossiers d'asile

### Acquis d'apprentissage

- mettre en évidence les faits matériels d'une demande au regard des critères d'admissibilité à la protection internationale;
- déterminer de manière structurée la crédibilité des faits matériels d'une demande de protection internationale;
- atténuer l'impact des distorsions lors de l'évaluation de la crédibilité des faits matériels;
- déterminer le risque prospectif sur la base des faits matériels acceptés d'une demande de protection internationale.

### Aperçu du module

Ce module examine la manière dont les faits matériels de chaque dossier sont établis grâce à la collecte, à l'examen et à la comparaison des éléments de preuve disponibles. Il présente les aspects théoriques et la législation applicable d'un point de vue pratique. L'objectif de ce module est de présenter les connaissances, les compétences et les attributs nécessaires pour appliquer une approche structurée de l'évaluation des éléments de preuve de façon à réduire le risque de subjectivité dans des cas particuliers. Avec les deux autres modules de base sur ce sujet («Techniques d'entretien» et «Inclusion»), ce module pose les fondements nécessaires à l'acquisition des connaissances, des aptitudes et des compétences requises pour réaliser les tâches d'un agent chargé de dossiers.

### Langues disponibles

Ce module est disponible en ligne en anglais uniquement. Il sera disponible en ligne dans les prochains mois dans d'autres langues de l'UE.  
Le manuel du formateur pour le déroulement en distanciel est disponible en anglais uniquement.

### Modalités de déroulement et durée

Ce module se compose d'une combinaison de cours en ligne d'environ 20-30 heures et d'une session en présentiel d'une durée de deux jours.  
La session en présentiel peut exceptionnellement se dérouler en ligne.

### Version

La dernière version date de 2020.

### Prochaines étapes

Le module sera mis à niveau dans le cadre de la restructuration du programme de formation de l'EASO.

## Droits fondamentaux et protection internationale dans l'Union européenne



### Principal groupe cible

Praticiens de l'asile et de l'accueil

<p><b>Acquis d'apprentissage</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>décrire les principaux instruments internationaux et européens relatifs aux droits et principes fondamentaux dans le contexte de la protection internationale dans l'UE, et plus particulièrement de la Charte des droits fondamentaux de l'UE (Charte de l'UE);</li> <li>expliquer l'importance pratique de la Charte de l'UE et ses liens avec d'autres instruments relatifs aux droits de l'homme;</li> <li>appliquer les principes et instruments relatifs aux droits fondamentaux et à la protection internationale en ce qui concerne l'accès au territoire, la procédure d'asile, le contenu de la protection internationale et le retour;</li> <li>appliquer la Charte de l'UE aux personnes susceptibles d'avoir besoin d'une protection internationale et aux personnes faisant l'objet d'une procédure de retour.</li> </ul>
<p><b>Aperçu du module</b></p>	<p>Ce module offre une vue d'ensemble des droits fondamentaux dans le contexte de la protection internationale en mettant l'accent sur la Charte de l'UE. Il explique les dispositions pertinentes de la Charte de l'UE dans le contexte des processus d'asile et d'accueil en analysant, d'un point de vue à la fois juridique et pratique, les évolutions récentes, notamment celles introduites par la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). Dans l'idéal, les participants doivent avoir terminé le module «Introduction à la protection internationale» avant de commencer ce module.</p>
<p><b>Langues disponibles</b></p>	<p>Ce module est disponible en ligne en allemand et en anglais. Il sera disponible en ligne dans les prochains mois en polonais.</p> <p>Le manuel du formateur pour le déroulement en distanciel est disponible en anglais uniquement.</p>
<p><b>Modalités de déroulement et durée</b></p>	<p>Ce module se compose d'une combinaison de cours en ligne d'environ 25-30 heures et d'une session en présentiel d'une durée de deux jours.</p> <p>La session en présentiel peut exceptionnellement se dérouler en ligne.</p>
<p><b>Version</b></p>	<p>La dernière version date de 2016.</p>
<p><b>Prochaines étapes</b></p>	<p>Le module sera mis à niveau dans le cadre de la restructuration du programme de formation de l'EASO.</p>

## Genre, identité de genre et orientation sexuelle



### Principal groupe cible

Agents chargés des dossiers d'asile

<p><b>Acquis d'apprentissage</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mettre en évidence les facteurs liés au genre, à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle lors du traitement d'une demande de protection internationale;</li> <li>• expliquer comment les expériences et les attitudes à l'égard des questions de genre, d'orientation sexuelle et d'identité de genre influent sur le traitement des demandes de protection internationale;</li> <li>• adopter une approche appropriée lors du traitement d'une demande de protection internationale fondée sur des motifs liés au genre, à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle.</li> </ul>
<p><b>Aperçu du module</b></p>	<p>Ce module offre une vue d'ensemble des normes liées au genre, à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle, et il examine la manière dont ces normes influencent les agents chargés des dossiers et les demandeurs lors de l'évaluation des dossiers de demande de protection internationale. Il aborde la question des violations des droits de l'homme et examine le cadre juridique pour permettre aux praticiens de mener une évaluation des éléments de preuve qui tienne dûment compte des particularités des demandes fondées sur des revendications de genre, d'identité de genre ou d'orientation sexuelle. L'objectif de ce module est de fournir une approche pratique qui permette aux agents de mener l'entretien d'une manière qui favorise au mieux la divulgation d'informations sur des questions liées au genre, à l'identité de genre ou à l'orientation sexuelle. Dans l'idéal, les participants doivent avoir terminé les modules «Inclusion», «Techniques d'entretien» et «Évaluation des éléments de preuve» avant de commencer ce module.</p>
<p><b>Langues disponibles</b></p>	<p>Ce module est disponible en ligne en allemand, anglais, finnois, russe, slovaque et slovène. Il sera disponible en ligne dans les prochains mois en français et en polonais. Le manuel du formateur pour le déroulement en distanciel est disponible en allemand et en anglais.</p>
<p><b>Modalités de déroulement et durée</b></p>	<p>Ce module se compose d'une combinaison de cours en ligne d'environ 25-30 heures et d'une session en présentiel d'une durée de deux jours. La session en présentiel peut exceptionnellement se dérouler en ligne.</p>
<p><b>Version</b></p>	<p>La dernière version date de 2015.</p>
<p><b>Prochaines étapes</b></p>	<p>Dans le cadre de la restructuration du programme de formation de l'EASO, le contenu de ce module sera intégré aux modules suivants: «Victimes de violence sexiste», «Demandeurs ayant une orientation sexuelle, une identité et une expression de genre ou des caractéristiques sexuelles différentes», «Inclusion avancée» et «Gestion des cas de demandeurs ayant une orientation sexuelle, une identité et une expression de genre ou des caractéristiques sexuelles différentes».</p>

## Identification des cas susceptibles de relever du règlement de Dublin



<b>Principal groupe cible</b>	<i>Agents chargés de l'enregistrement, agents chargés des dossiers et agents chargés de l'accueil</i>
<b>Acquis d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>décrire les critères de responsabilité et les principales étapes de la procédure de Dublin en vertu du règlement Dublin III et des dispositions pertinentes du règlement Eurodac et du règlement relatif au système d'information sur les visas;</li> <li>mettre en évidence les indicateurs fondés sur les critères de responsabilité au titre du règlement Dublin III;</li> <li>appliquer des techniques de communication pour recueillir des éléments de preuve et fournir des informations au titre du règlement Dublin III, dans le respect des lignes directrices de l'EASO;</li> <li>déterminer si un dossier doit être transmis à l'unité de Dublin et, le cas échéant, les informations à y inclure.</li> </ul>
<b>Aperçu du module</b>	Ce module porte sur la connaissance du règlement Dublin III et des acteurs impliqués dans la procédure d'asile au sens large, sans entrer dans les détails ou les aspects plus techniques du système de Dublin. Il s'adresse aux autorités nationales intervenant dans les procédures de Dublin, à partir du point de vue de différents praticiens, tels que les agents chargés de l'enregistrement, les agents chargés des dossiers, les agents d'accueil et les fonctionnaires chargés des questions d'asile qui participent à la fourniture d'informations (par exemple aux points de débarquement), ainsi qu'aux autorités locales amenées à prendre en charge des demandeurs de protection internationale. L'objectif de ce module est de fournir aux participants les connaissances et les compétences nécessaires pour les aider à identifier les demandeurs de protection internationale susceptibles de relever de la procédure de Dublin et à transmettre leurs dossiers à l'autorité compétente (à savoir l'unité Dublin).
<b>Langues disponibles</b>	Ce module est disponible en ligne en anglais et en italien. Il sera disponible en ligne dans les prochains mois en allemand et en roumain. Le manuel du formateur pour le déroulement en distanciel est disponible en allemand, en anglais et en italien.
<b>Modalités de déroulement et durée</b>	Ce module se compose d'une combinaison de cours en ligne d'environ 10-15 heures et d'une session en présentiel d'une durée d'une journée. La session en présentiel peut exceptionnellement se dérouler en ligne.
<b>Version</b>	La dernière version date de 2020.
<b>Prochaines étapes</b>	Ce module sera mis à niveau dans le cadre de la restructuration du programme de formation de l'EASO.

## Identification des cas d'exclusion potentiels



<b>Principal groupe cible</b>	<i>Agents chargés des dossiers d'asile, agents chargés de l'accueil et agents chargés des dossiers Dublin</i>
<b>Acquis d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>expliquer le rôle de l'identification dans le processus d'exclusion ainsi que les raisons et les objectifs de l'exclusion de la protection internationale;</li> <li>mettre en évidence les actes excluables et les acteurs potentiels dans le cadre des procédures de protection internationale;</li> <li>reconnaître les informations pertinentes qui déclenchent un examen plus approfondi par rapport aux clauses d'exclusion.</li> </ul>
<b>Aperçu du module</b>	Ce module traite de l'identification des cas d'exclusion potentiels dans le contexte de l'article 1F de la Convention de 1951 sur les réfugiés, de l'article 12, paragraphe 2, et de l'article 17 de la directive «Qualification». Il s'intéresse plus particulièrement aux cas où une personne pourrait potentiellement être considérée comme ne méritant pas une protection internationale. L'objectif de ce module est de permettre aux agents travaillant sur des procédures d'asile de connaître les différents types de cas émanant de différents pays.
<b>Langues disponibles</b>	Ce module est disponible en ligne en anglais uniquement. Il sera disponible en ligne dans les prochains mois en allemand et en polonais. Le manuel du formateur pour le déroulement en distanciel est disponible en allemand et en anglais.
<b>Modalités de déroulement et durée</b>	Ce module se compose d'une combinaison de cours en ligne d'environ 10 heures et d'une session en présentiel d'une durée d'une journée. La session en présentiel peut exceptionnellement se dérouler en ligne.
<b>Version</b>	La dernière version date de 2020.
<b>Prochaines étapes</b>	Ce module sera mis à niveau dans le cadre de la restructuration du programme de formation de l'EASO.

## Inclusion



<b>Principal groupe cible</b>	<i>Agents chargés des dossiers d'asile</i>
<b>Acquis d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• identifier les personnes qui devraient être incluses dans le processus d'asile;</li> <li>• analyser le dossier d'un demandeur pour déterminer le statut de protection qui devrait lui être accordé;</li> <li>• expliquer la décision en se référant au droit et à la pratique applicables.</li> </ul>
<b>Aperçu du module</b>	<p>Ce module offre une vue d'ensemble de l'interprétation et de l'application de la convention de Genève de 1951 et son lien avec la directive de l'Union européenne relative aux conditions que doivent remplir les demandeurs d'asile (la directive «Qualification»). Il pose les fondements nécessaires à l'acquisition des connaissances, des aptitudes et des compétences requises pour accomplir les tâches d'un agent chargé de dossiers, en présentant la définition de «réfugié», les motifs donnant droit au bénéfice de la protection subsidiaire et la notion de «persécution» par rapport au manuel du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et à la directive «Qualification». Ce module présente le lien entre la persécution (crainte fondée) et les motifs de la convention (c'est-à-dire la race, la religion, la nationalité, les opinions politiques et l'appartenance à un groupe social particulier), le principe de non-refoulement et d'autres éléments importants pour prétendre au statut de réfugié ou de bénéficiaire d'une protection subsidiaire.</p>
<b>Langues disponibles</b>	<p>Ce module est disponible en ligne en albanais, allemand, anglais, arabe, bulgare, croate, danois, espagnol, estonien, finnois, français, géorgien, grec, hongrois, italien, letton, lituanien, macédonien, norvégien, néerlandais, polonais, portugais, roumain, russe, slovaque, slovène, tchèque et turc.</p> <p>Le manuel du formateur pour le déroulement en distanciel est disponible en allemand et en anglais.</p>
<b>Modalités de déroulement et durée</b>	<p>Ce module se compose d'une combinaison de cours en ligne d'environ 30 heures et d'une session en présentiel d'une durée de deux jours.</p> <p>La session en présentiel peut exceptionnellement se dérouler en ligne.</p>
<b>Version</b>	La dernière version date de 2013.
<b>Prochaines étapes</b>	Le module sera mis à niveau dans le cadre de la restructuration du programme de formation de l'EASO.

## Inclusion (module avancé)



### Principal groupe cible

Agents chargés des dossiers d'asile

### Acquis d'apprentissage

- évaluer de manière critique leurs travaux dans le contexte de la pratique des États membres et de la jurisprudence relative au RAEC;
- appliquer les conclusions tirées de la jurisprudence européenne, principalement de la jurisprudence de la CJUE et de la Cour européenne des droits de l'homme;
- traiter des problèmes d'interprétation complexes concernant les conditions pour bénéficier de la protection internationale, conformément à la méthode d'interprétation du droit de l'Union de la CJUE, en l'absence d'orientations directes de la CJUE;
- fournir des conseils structurés et détaillés sur des problèmes d'interprétation complexes concernant les conditions pour bénéficier de la protection internationale.

### Aperçu du module

Ce module porte sur les aspects plus complexes des conditions à remplir pour bénéficier de la protection internationale liés aux actes de persécution, aux motifs de persécution, aux atteintes graves (protection subsidiaire) et à la protection contre la persécution ou les atteintes graves. Il examine de manière critique le travail des agents chargés des dossiers d'asile dans le contexte des pratiques nationales et de la jurisprudence relative au RAEC, tout en appliquant les conclusions tirées des travaux de la CJUE et de la Cour européenne des droits de l'homme. Ce module fournit aux participants une méthode pour interpréter, en l'absence d'orientations de la CJUE, le droit de l'Union et le droit de la protection internationale lorsqu'ils sont confrontés à des problèmes d'interprétation complexes concernant les conditions pour bénéficier de la protection internationale. Le but de ce module est de permettre aux agents chargés des dossiers de disposer d'orientations structurées et détaillées sur des problèmes d'interprétation complexes concernant les conditions pour bénéficier de la protection internationale. Dans la mesure où ce module fait suite au module «Inclusion», l'idéal serait que les participants aient terminé le premier module avant de commencer le second.

### Langues disponibles

Ce module est disponible en ligne en allemand, en anglais et en russe.  
Le manuel du formateur pour le déroulement en distanciel est disponible en allemand et en anglais.

### Modalités de déroulement et durée

Ce module se compose d'une combinaison de cours en ligne d'environ 30 heures et d'une session en présentiel d'une durée de deux jours.  
La session en présentiel peut exceptionnellement se dérouler en ligne.

### Version

La dernière version date de 2017.

### Prochaines étapes

Le module sera mis à niveau dans le cadre de la restructuration du programme de formation de l'EASO.

## Interprétation dans le contexte de l'asile



<b>Principal groupe cible</b>	<i>Interprètes travaillant dans le contexte de l'asile</i>
<b>Acquis d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>décrire et expliquer le contexte général de l'asile et les procédures d'asile;</li> <li>expliquer le rôle de l'interprète en termes généraux et, en particulier, dans la procédure d'asile;</li> <li>appliquer les principes et les compétences nécessaires à l'interprétation en termes généraux et, plus particulièrement, dans le contexte de l'asile.</li> </ul>
<b>Aperçu du module</b>	Ce module offre une vue d'ensemble, du point de vue des interprètes, du contexte de l'asile et des principales techniques d'interprétation nécessaires dans les procédures d'asile. Afin de répondre aux différents besoins d'apprentissage, ce module aide les apprenants à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour réaliser leurs missions d'une manière professionnelle et efficace, dans le respect des normes internationales. Ce module est destiné aux interprètes possédant différents niveaux d'expérience et issus de milieux professionnels divers (par exemple, les interprètes qui travaillent pour des administrations nationales ou pour des organisations internationales ou de l'UE, ainsi que les interprètes indépendants).
<b>Langues disponibles</b>	Ce module est disponible en ligne en allemand, anglais, italien, russe et slovène. Il sera disponible en ligne dans les prochains mois en croate, en français et en néerlandais.
<b>Modalités de déroulement et durée</b>	Ce module se compose de cours en ligne d'une durée d'environ 20 heures. La formation est conçue comme un module d'auto-apprentissage en ligne.
<b>Version</b>	La dernière version date de 2018.
<b>Prochaines étapes</b>	Ce module sera mis à niveau dans le cadre de la restructuration du programme de formation de l'EASO.

## Entretien avec des enfants



### Principal groupe cible

Agents chargés des dossiers d'asile qui interrogent des enfants demandeurs de protection internationale

### Acquis d'apprentissage

- mener un entretien efficace avec un enfant dans le contexte de la protection internationale tout en respectant l'intérêt supérieur de l'enfant;
- adapter l'entretien à la maturité et à la situation de l'enfant.

### Aperçu du module

Ce module porte sur les stades de développement des enfants, sur les garanties juridiques et procédurales offertes aux enfants au cours de la procédure de protection internationale, ainsi que sur les techniques spécifiques d'entretien avec des enfants. En mettant l'accent sur l'intérêt supérieur de l'enfant, ce module explique comment évaluer la maturité de l'enfant avant et pendant l'entretien, afin d'adapter l'entretien à la maturité et à la situation de chaque enfant. L'objectif est de permettre aux agents chargés des dossiers d'asile d'acquérir les connaissances, les compétences et les aptitudes nécessaires pour mener un entretien personnel avec un enfant de manière professionnelle et efficace. Dans l'idéal, les participants doivent avoir terminé le module «Techniques d'entretien» avant de commencer ce module.

### Langues disponibles

Ce module est disponible en ligne en anglais, russe, slovaque et slovène. Il sera disponible en ligne dans les prochains mois en allemand et en polonais. Le manuel du formateur pour le déroulement en distanciel est disponible en allemand et en anglais.

### Modalités de déroulement et durée

Ce module se compose d'une combinaison de cours en ligne d'environ 25-30 heures et d'une session en présentiel d'une durée de deux jours. La session en présentiel peut exceptionnellement se dérouler en ligne.

### Version

La dernière version date de 2018.

### Prochaines étapes

Dans le cadre de la restructuration du programme de formation de l'EASO, le contenu de ce module sera utilisé pour créer les nouveaux modules «Les enfants dans le processus d'asile» et «Gestion des dossiers impliquant des enfants».

## Entretien avec des personnes vulnérables



<b>Principal groupe cible</b>	<i>Agents chargés des dossiers d'asile</i>
<b>Acquis d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mener un entretien avec une personne vulnérable en tenant compte des contextes juridique, procédural et social affectant le demandeur;</li> <li>• mettre en évidence les besoins procéduraux particuliers et l'effet qu'ils peuvent avoir sur la demande de protection internationale;</li> <li>• adopter une approche appropriée pour établir une relation de confiance avec un demandeur vulnérable et l'aider à révéler des informations.</li> </ul>
<b>Aperçu du module</b>	<p>Ce module porte sur le cadre juridique et la définition de la «vulnérabilité» dans le contexte d'une procédure de protection internationale. Il analyse les normes du demandeur et explique la manière dont le cadre normatif peut être utilisé pour mettre en évidence les vulnérabilités les plus courantes ainsi que les facteurs qui entravent la divulgation d'informations dans le cadre des entretiens menés avec des demandeurs de protection internationale. Ce module comprend des études de cas de situations d'entretien difficiles impliquant des candidats vulnérables, et il indique comment récupérer psychologiquement après un tel entretien. L'objectif est de préparer les agents chargés des dossiers d'asile à obtenir le plus d'informations fiables possible lorsqu'ils mènent un entretien avec des personnes vulnérables, à assurer un suivi professionnel de l'entretien, à protéger un demandeur ayant des besoins particuliers, et enfin à préparer le dossier pour les étapes suivantes de la procédure.</p>
<b>Langues disponibles</b>	<p>Ce module est disponible en ligne en allemand, anglais, portugais, russe, slovaque et turc. Il sera disponible en ligne dans les prochains mois en grec et en macédonien. Le manuel du formateur pour le déroulement en distanciel est disponible en allemand et en anglais.</p>
<b>Modalités de déroulement et durée</b>	<p>Ce module se compose d'une combinaison de cours en ligne d'environ 25-30 heures et d'une session en présentiel d'une durée de deux jours. La session en présentiel peut exceptionnellement se dérouler en ligne.</p>
<b>Version</b>	La dernière version date de 2018.
<b>Prochaines étapes</b>	<p>Dans le cadre de la restructuration du programme de formation de l'EASO, le contenu de ce module sera utilisé dans les modules «Introduction à la vulnérabilité», «Victimes de torture et de violence» et «Entretien avancé».</p>

## Techniques d'entretien



<b>Principal groupe cible</b>	<i>Agents chargés des dossiers d'asile</i>
<b>Acquis d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mener un entretien efficace avec un demandeur de protection internationale;</li> <li>• faire preuve de professionnalisme lors de l'entretien.</li> </ul>
<b>Aperçu du module</b>	<p>Ce module pose les fondements nécessaires à l'acquisition des connaissances, des aptitudes et des compétences requises pour accomplir les tâches d'un agent chargé de dossiers. Il porte essentiellement sur la méthode de l'entretien d'asile (le protocole d'entretien structuré proposé par l'EASO pour mener l'entretien personnel) et s'appuie sur la recherche et les expériences relatives aux protocoles d'entretien structuré dans d'autres domaines, tels que la psychologie, le droit ou les études sociales, en adaptant ces protocoles aux caractéristiques spécifiques de l'entretien personnel et de la procédure d'asile. L'objectif de ce module est d'apprendre aux praticiens à utiliser la méthode d'entretien en matière d'asile pour recueillir des informations suffisantes, pertinentes et fiables aux fins de l'évaluation d'une demande.</p>
<b>Langues disponibles</b>	<p>Ce module est disponible en ligne en albanais, allemand, anglais, bulgare, croate, danois, espagnol, estonien, finnois, français, grec, hongrois, italien, letton, lituanien, macédonien, norvégien, néerlandais, polonais, portugais, roumain, slovaque, slovène, tchèque et turc.</p> <p>Le manuel du formateur pour le déroulement en distanciel est disponible en allemand et en anglais.</p>
<b>Modalités de déroulement et durée</b>	<p>Ce module se compose d'une combinaison de cours en ligne d'environ 25-30 heures et d'une session en présentiel d'une durée de deux jours.</p> <p>La session en présentiel peut exceptionnellement se dérouler en ligne.</p>
<b>Version</b>	La dernière version date de 2019.
<b>Prochaines étapes</b>	<p>Dans le cadre de la restructuration du programme de formation de l'EASO, le contenu de ce module sera utilisé pour créer les nouveaux modules «Méthode d'entretien d'asile», «Introduction à la vulnérabilité» et «Entretien avancé».</p>

## Introduction aux aspects didactiques



### Principal groupe cible

*Futurs formateurs des modules de formation de l'EASO*

<p><b>Acquis d'apprentissage</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• conseiller efficacement les participants tout au long de la phase d'apprentissage en ligne d'un module de l'EASO;</li> <li>• préparer efficacement la session en présentiel d'un module de l'EASO;</li> <li>• mettre en évidence des stratégies pour faire face aux différents défis auxquels les formateurs peuvent être confrontés;</li> <li>• dispenser la session en présentiel d'un module de l'EASO;</li> </ul>
<p><b>Aperçu du module</b></p>	<p>Ce module examine la meilleure façon de préparer une formation basée sur le matériel de l'EASO. Il explique comment adapter le contenu à des publics nationaux spécifiques et présente des méthodes appropriées pour relever les défis spécifiques auxquels les formateurs sont confrontés pendant leur formation. Ce module vise à préparer les participants à devenir eux-mêmes des formateurs nationaux qui utilisent les modules de l'EASO.</p>
<p><b>Langues disponibles</b></p>	<p>Ce module est disponible en ligne en anglais, italien, russe et turc. Le manuel du formateur pour le déroulement en distanciel est disponible en anglais et en italien.</p>
<p><b>Modalités de déroulement et durée</b></p>	<p>Ce module se compose d'une combinaison de cours en ligne d'environ 7-12 heures et d'une session en présentiel d'une durée d'un jour et demi. La session en présentiel peut exceptionnellement se dérouler en ligne.</p>
<p><b>Version</b></p>	<p>La dernière version date de 2016.</p>
<p><b>Prochaines étapes</b></p>	<p>Le module sera mis à niveau dans le cadre de la restructuration du programme de formation de l'EASO.</p>

## Introduction à la protection internationale



### Principal groupe cible

Praticiens de l'asile et de l'accueil

### Acquis d'apprentissage

- comprendre l'importance du droit d'asile et du principe de non-refoulement;
- expliquer la notion de protection internationale découlant de l'acquis de l'Union européenne;
- expliquer les principales étapes de la procédure d'asile et définir le rôle que les agents compétents en matière d'asile jouent dans le cadre de la procédure;
- démontrer une connaissance de base des critères d'admissibilité et de l'évaluation des éléments de preuve.

### Aperçu du module

Le module offre une vue d'ensemble générale de la protection internationale, des principaux instruments juridiques liés à l'asile, des termes-clés ainsi que des principales étapes de la procédure d'asile. Il explique le droit d'asile, le principe de non-refoulement, la notion de protection internationale et les principales étapes de la procédure d'asile. Ce module a pour but d'initier les praticiens de l'asile et de l'accueil au domaine de la protection internationale.

### Langues disponibles

Ce module est disponible en ligne en anglais et en polonais. Il sera disponible en ligne dans les prochains mois en allemand et en espagnol.  
Le manuel du formateur pour le déroulement en distanciel est disponible en allemand et en anglais.

### Modalités de déroulement et durée

Ce module se compose d'une combinaison de cours en ligne d'environ 8-10 heures et d'une session en présentiel d'une durée d'une journée.  
La session en présentiel peut exceptionnellement se dérouler en ligne.

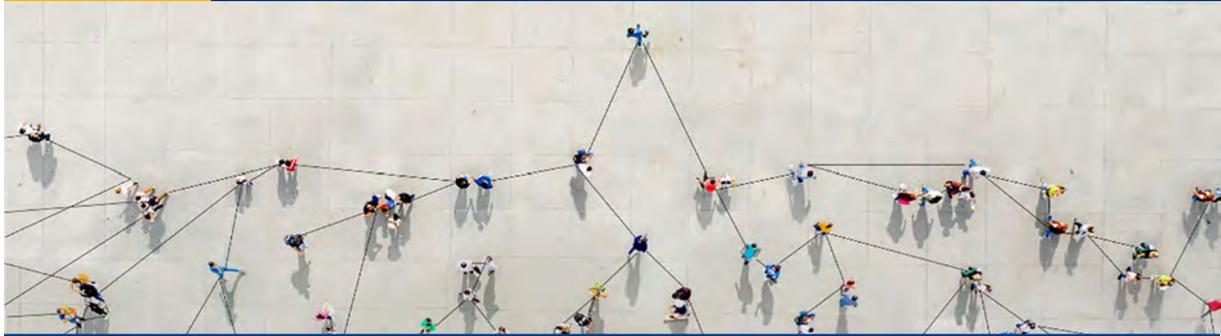
### Version

La dernière version date de 2016.

### Prochaines étapes

Ce module sera restructuré. Une partie de ce module sera intégrée dans le nouveau module «Introduction au cadre juridique de la protection internationale dans l'UE».

## Gestion dans le contexte de l'asile



### Principal groupe cible

*Les responsables dans le contexte de l'asile*

### Acquis d'apprentissage

- appliquer les théories, les compétences et les outils de leadership et de gestion dans le contexte de la gestion de l'asile.

### Aperçu du module

Ce module porte sur divers aspects des fonctions quotidiennes d'un responsable travaillant dans le domaine de la protection internationale. Ce module, qui porte à la fois sur les connaissances théoriques et pratiques, vise à aider les apprenants à développer des compétences qui leur permettront de s'assurer que leur service respecte des normes de qualité et d'efficacité élevées et conformes aux exigences juridiques internationales et européennes.

### Langues disponibles

Ce module est disponible en ligne en anglais uniquement.  
Le manuel du formateur pour le déroulement en distanciel est disponible en anglais uniquement.

### Modalités de déroulement et durée

Ce module se compose d'une combinaison de cours en ligne d'environ 20 heures et d'une session en présentiel d'une durée de deux jours.  
La session en présentiel peut exceptionnellement se dérouler en ligne.

### Version

La dernière version date de 2019.

### Prochaines étapes

Le module sera mis à niveau dans le cadre de la restructuration du programme de formation de l'EASO.

## Gestion dans le contexte de l'accueil



Droit d'auteur de Fedasil, structure d'accueil de Moeskroen

<b>Principal groupe cible</b>	<i>Responsables, directeurs et chefs d'équipe de structures ou d'agences d'accueil</i>
<b>Acquis d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>appliquer les théories, les compétences et les outils de leadership et de gestion dans le contexte de l'accueil.</li> </ul>
<b>Aperçu du module</b>	Ce module porte sur divers aspects des fonctions quotidiennes d'un responsable travaillant dans le domaine de l'accueil. Il combine à la fois des connaissances théoriques et pratiques, et vise à développer des compétences qui permettront d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'accueil dans le respect des normes européennes.
<b>Langues disponibles</b>	Ce module est disponible en ligne en anglais uniquement. Il sera disponible en ligne dans les prochains mois en espagnol.
<b>Modalités de déroulement et durée</b>	Ce module se compose d'une combinaison de cours en ligne d'environ 20 heures et d'une session en présentiel d'une durée de deux jours. La session en présentiel peut exceptionnellement se dérouler en ligne.
<b>Version</b>	La dernière version date de 2020.

## Informations médicales sur les pays d'origine



<b>Principal groupe cible</b>	<i>Chercheurs en matière d'informations sur les pays d'origine (COI) et autres professionnels travaillant avec des informations médicales sur les pays d'origine (MedCOI)</i>
<b>Acquis d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• décrire la portée et le rôle des MedCOI dans différentes procédures;</li> <li>• présenter les normes juridiques et les différentes pratiques des États de l'UE+;</li> <li>• expliquer les différences entre les COI générales et les MedCOI;</li> <li>• formuler des questions fiables, rechercher et interpréter des informations sur les MedCOI dans la base de données MedCOI;</li> <li>• lancer une demande individuelle.</li> </ul>
<b>Aperçu du module</b>	En s'intéressant directement à la base de données MedCOI, ce module examine la meilleure façon d'élaborer des questions spécifiques à un dossier, d'interroger la base de données MedCOI, d'interpréter les informations trouvées dans les réponses aux requêtes et de lancer une demande MedCOI. Ce module tient compte de différentes situations et offre deux parcours d'apprentissage distincts: un module de base pour apprendre à faire des recherches dans la base de données MedCOI, et un module avancé pour les utilisateurs avancés de MedCOI qui sont chargés de lancer de nouvelles requêtes MedCOI. L'objectif de ce module est d'aider les utilisateurs de la base de données MedCOI à comprendre la portée de la base de données ainsi que le rôle des MedCOI dans le domaine de la protection internationale. Les apprenants devraient suivre le module MedCOI de base avant de commencer le module MedCOI avancé.
<b>Langues disponibles</b>	La base de données MedCOI étant en anglais, ce module n'est disponible que dans cette langue. Le manuel du formateur pour le déroulement en distanciel est disponible en anglais uniquement.
<b>Modalités de déroulement et durée</b>	Le module de base se déroule uniquement en ligne, tandis que le module avancé est dispensé à la fois en distanciel et en présentiel. Le module de base se compose d'environ 10-12 heures de cours en ligne. Le module avancé se compose d'une combinaison de cours en ligne d'environ 15 heures et d'une session en présentiel d'une durée d'un jour et demi. La session en présentiel peut exceptionnellement se dérouler en ligne.
<b>Version</b>	La dernière version date de 2019.
<b>Prochaines étapes</b>	Le module sera revu dans le cadre de la restructuration du programme de formation de l'EASO.

## Accueil



<b>Principal groupe cible</b>	<i>Praticiens de l'asile et de l'accueil en contact direct avec des demandeurs de protection internationale dans le système d'accueil</i>
<b>Acquis d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>expliquer le cadre juridique et organisationnel de l'accueil des demandeurs de protection internationale;</li> <li>décrire les éléments des différentes phases du processus d'accueil;</li> <li>identifier les personnes ayant des besoins d'accueil particuliers et mettre en place une intervention sur mesure;</li> <li>expliquer le rôle et les compétences professionnelles des agents d'accueil;</li> <li>expliquer les domaines de coopération avec les différentes parties prenantes en fonction de leurs rôles et responsabilités.</li> </ul>
<b>Aperçu du module</b>	Ce module porte sur la formation de base dont les agents d'accueil ont besoin conformément à la directive sur les conditions d'accueil. En mettant en lumière les évolutions historiques internationales et le contexte juridique dans lequel s'inscrivent les conditions d'accueil actuelles, ce module se concentre à la fois sur le rôle de l'agent d'accueil et sur l'éventail des compétences requises (par exemple, fixer des limites professionnelles, communiquer dans un environnement interculturel, traiter avec les parties prenantes et gérer les conflits). L'objectif de ce module est de présenter les différentes phases du processus d'accueil afin de préparer professionnellement les agents d'accueil à identifier les besoins d'accueil particuliers, à travailler avec des groupes vulnérables et à prendre en compte la dimension de la santé mentale dans un contexte d'accueil.
<b>Langues disponibles</b>	Ce module est disponible en ligne en allemand, anglais, croate, français, grec, italien, néerlandais, roumain, russe et slovaque. Il sera disponible en ligne dans les prochains mois en espagnol. Le manuel du formateur pour le déroulement en distanciel est disponible en allemand et en anglais.
<b>Modalités de déroulement et durée</b>	Ce module se compose d'une combinaison de cours en ligne d'environ 15-20 heures et d'une session en présentiel d'une durée de deux jours. La session en présentiel peut exceptionnellement se dérouler en ligne.
<b>Version</b>	La dernière version date de 2015.
<b>Prochaines étapes</b>	Dans le cadre de la restructuration du programme de formation de l'EASO, le contenu de ce module sera utilisé dans les modules suivants: «Introduction à l'accueil», «Gestion des conflits et médiation en matière d'accueil», «Soutien et orientation psychosociale en matière d'accueil», «Accueil des personnes vulnérables (bloc A)», «Accueil des personnes vulnérables (bloc B)» et «Normes techniques d'accueil».

## Accueil des personnes vulnérables: identification de la vulnérabilité et fourniture d'un soutien initial (bloc A)



<b>Principal groupe cible</b>	<i>Praticiens de l'asile et de l'accueil en contact direct avec des demandeurs de protection internationale dans le système d'accueil</i>
<b>Acquis d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>décrire les indicateurs de vulnérabilité, les catégories de personnes vulnérables et les conséquences des vulnérabilités pour les besoins d'accueil particuliers;</li> <li>appliquer des techniques et des procédures permettant d'identifier les demandeurs d'asile ayant des besoins d'accueil particuliers et arrêter les modalités de leur prise en charge;</li> <li>mettre en place un soutien aux demandeurs ayant des besoins d'accueil particuliers.</li> </ul>
<b>Aperçu du module</b>	Ce module porte sur la notion de vulnérabilité dans le contexte de l'accueil. Il décrit les différentes catégories de personnes vulnérables en mettant l'accent sur les conséquences des vulnérabilités pour les besoins d'accueil, les indicateurs de vulnérabilité, les facteurs de protection et les mesures initiales à prendre pour aider les demandeurs ayant des besoins d'accueil particuliers, les premiers secours psychologiques, les préjugés ainsi que la manière de les éviter. Il explique également comment élaborer des rapports objectifs avec des observations sur la vulnérabilité, les principes de base de l'attribution d'hébergements et de chambres aux personnes vulnérables, ainsi que les modalités de la fourniture d'informations aux personnes vulnérables.
<b>Langues disponibles</b>	Ce module est disponible en ligne en anglais uniquement. Il sera disponible en ligne dans les prochains mois en allemand, espagnol, grec, slovaque et tchèque. Le manuel du formateur pour le déroulement en distanciel est disponible en allemand, en anglais et en slovaque.
<b>Modalités de déroulement et durée</b>	Ce module se compose d'une combinaison de cours en ligne d'environ 20-30 heures et d'une session en présentiel d'une durée d'une journée. La session en présentiel peut exceptionnellement se dérouler en ligne.
<b>Version</b>	La dernière version date de 2020.
<b>Prochaines étapes</b>	Ce module est destiné aux praticiens de l'asile et de l'accueil et est dispensé conformément au plan de formation annuel de l'EASO.

## Accueil des personnes vulnérables: évaluation des besoins et mise en place des interventions (bloc B)



<b>Principal groupe cible</b>	<i>Praticiens de l'asile et de l'accueil en contact direct avec des demandeurs de protection internationale dans le système d'accueil</i>
<b>Acquis d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>décrire l'impact potentiel de vulnérabilités spécifiques sur les besoins d'accueil;</li> <li>évaluer les besoins particuliers des demandeurs en matière d'accueil;</li> <li>élaborer et examiner les plans d'accueil personnels des demandeurs d'asile dans le contexte des vulnérabilités existantes et en évolution.</li> </ul>
<b>Aperçu du module</b>	Ce module analyse l'importance d'intégrer les besoins découlant des vulnérabilités des demandeurs dans les décisions et les mesures prises en matière d'accueil; il explique également comment mener une évaluation de besoins d'accueil particuliers avec un demandeur de protection internationale, et comment définir et examiner des plans d'accueil personnels dans le contexte des vulnérabilités existantes et en évolution. L'objectif de ce module est de permettre aux agents d'accueil de comprendre comment les vulnérabilités influent sur les besoins d'accueil. Dans l'idéal, les participants doivent avoir terminé le module «Accueil des personnes vulnérables: identification de la vulnérabilité et fourniture d'un soutien initial (bloc A)» avant de commencer ce module.
<b>Langues disponibles</b>	Ce module sera bientôt disponible en ligne en anglais uniquement. Il sera disponible en ligne dans les prochains mois en allemand, espagnol, slovaque et tchèque. Le manuel du formateur pour le déroulement en distanciel est disponible en allemand et en anglais.
<b>Modalités de déroulement et durée</b>	Ce module est dispensé en ligne uniquement. La durée des cours en ligne est d'environ 15 heures.
<b>Version</b>	La dernière version date de 2020.
<b>Prochaines étapes</b>	Ce module sera accessible aux praticiens de l'asile et de l'accueil et sera dispensé à partir du second semestre de 2021, conformément au plan de formation annuel de l'EASO.

## Enregistrement des demandes de protection internationale



<b>Principal groupe cible</b>	<b>Agents chargés de l'enregistrement</b>
<b>Acquis d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• décrire les principales dispositions juridiques de l'UE en matière de protection internationale, notamment celles relatives à l'enregistrement;</li> <li>• suivre les différentes étapes du processus d'enregistrement et appliquer des garanties procédurales pour les demandeurs ayant des besoins particuliers pendant l'enregistrement;</li> <li>• adopter une communication appropriée pendant l'enregistrement.</li> </ul>
<b>Aperçu du module</b>	<p>Ce module porte sur le cadre juridique de la protection internationale en mettant l'accent sur l'accès à la procédure d'asile, les étapes du processus d'enregistrement, les garanties pour les demandeurs ayant des besoins particuliers pendant l'enregistrement, ainsi que les techniques de communication lors de l'enregistrement. L'objectif de ce module est d'aider les participants à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour traiter l'enregistrement des demandes de protection internationale. Dans l'idéal, les participants doivent avoir suivi les modules «Communication pour les praticiens de l'asile», «Cadre juridique», «Normes éthiques et professionnelles» et «Introduction à la vulnérabilité» avant de commencer ce module.</p>
<b>Langues disponibles</b>	<p>Ce module est disponible en ligne en allemand, en anglais et en italien. Le manuel du formateur pour le déroulement en distanciel est disponible en allemand, en anglais et en italien.</p>
<b>Modalités de déroulement et durée</b>	<p>Ce module se compose d'une combinaison de cours en ligne d'environ 15 heures et d'une session en présentiel d'une durée d'une journée. La session en présentiel peut exceptionnellement se dérouler en ligne.</p>
<b>Version</b>	<p>La dernière version date de 2020.</p>
<b>Prochaines étapes</b>	<p>Ce module sera mis à niveau dans le cadre de la restructuration du programme de formation de l'EASO.</p>

## Réinstallation

<b>Principal groupe cible</b>	<i>Agents chargés des dossiers d'asile, agents chargés de la réinstallation et autres professionnels travaillant dans le domaine de la réinstallation</i>
<b>Acquis d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>expliquer comment mener à bien un processus de réinstallation réussi;</li> <li>mettre en évidence les difficultés liées au processus de réinstallation;</li> <li>définir des activités de réinstallation efficaces.</li> </ul>
<b>Aperçu du module</b>	Ce module aborde les aspects-clés du processus de réinstallation: identification des besoins de réinstallation par le HCR et dépôt du dossier de réinstallation auprès de l'État membre concerné, préparation et gestion de la mission de sélection, sélection des dossiers, orientation avant le départ, transfert et fourniture des services pertinents aux réfugiés réinstallés après leur arrivée. L'objectif de ce module est de renforcer les connaissances des participants concernant la réinstallation, les modalités possibles d'organisation de la réinstallation et la gestion efficace des différentes phases du processus de réinstallation.
<b>Langues disponibles</b>	Ce module est disponible en ligne en allemand et en anglais. Il sera disponible en ligne dans les prochains mois en espagnol. Le manuel du formateur pour le déroulement en distanciel est disponible en anglais uniquement.
<b>Modalités de déroulement et durée</b>	Ce module se compose d'une combinaison de cours en ligne d'environ 20-30 heures et d'une session en présentiel d'une durée de deux jours. La session en présentiel peut exceptionnellement se dérouler en ligne.
<b>Version</b>	La dernière version date de 2019.
<b>Prochaines étapes</b>	Dans le cadre de la restructuration du programme de formation de l'EASO, le contenu de ce module sera utilisé dans les modules suivants: «Introduction à la réinstallation», «Réinstallation: sélection», «Réinstallation: coordination des missions», «Réinstallation: coordination des missions de sélection», «Réinstallation: avant le départ» et «Réinstallation: coordination des missions d'orientation avant le départ».

## Traite des êtres humains



### Principal groupe cible

Les agents chargés de l'asile et autres fonctionnaires entrant en contact avec des victimes ou des victimes potentielles de la traite des êtres humains

### Acquis d'apprentissage

- Niveau 1.
- détecter les signes de traite des êtres humains;
- expliquer comment gérer une première rencontre avec une victime ou une victime potentielle de la traite des êtres humains.
- Niveau 2.
- apprendre à préparer et mener un entretien d'asile avec une victime ou une victime potentielle de la traite des êtres humains;
- savoir comment aborder la prise de décision relative à une demande de protection d'une victime ou d'une victime potentielle de la traite des êtres humains.

### Aperçu du module

Ce module se compose de deux niveaux. Le premier niveau sensibilise les participants à la problématique des victimes ou des victimes potentielles de la traite. Il a pour objectif de doter les participants des connaissances et des compétences nécessaires pour identifier les victimes potentielles de la traite des êtres humains et pour gérer la première rencontre avec les victimes. Le second niveau porte sur les victimes de la traite des êtres humains susceptibles d'avoir besoin d'une protection internationale. Il explique comment préparer et mener un entretien de demande d'asile avec une victime ou une victime potentielle de la traite des êtres humains, et comment aborder la prise de décision relative à une demande de protection d'une telle personne. Dans l'idéal, les participants doivent avoir terminé les modules «Inclusion», «Techniques d'entretien» et «Évaluation des éléments de preuve» avant de commencer le niveau 2 de ce module.

### Langues disponibles

Ce module est disponible en ligne en allemand, anglais, italien et turc. Il sera disponible en ligne dans les prochains mois en arabe, en espagnol et en slovaque. Le manuel du formateur pour le déroulement en distanciel est disponible en allemand, anglais, arabe et italien.

### Modalités de déroulement et durée

Ce module se compose d'une combinaison de cours en ligne d'une durée d'environ 18-20 heures (au total pour les deux niveaux) et d'une session en présentiel de deux jours. La session en présentiel peut exceptionnellement se dérouler en ligne.

### Version

La dernière version date de 2017.

### Prochaines étapes

Dans le cadre de la restructuration du programme de formation de l'EASO, le contenu de ce module sera utilisé dans les modules «Traite des êtres humains» et «Gestion des cas de traite des êtres humains».

# Annexe I – Versions linguistiques des modules du programme de formation de l'EASO

	bg	cs	da	de	el	en	es	et	fi	fr	ga	hr	hu	it	lt	lv	mt	nl	pl	pt	ro	sk	sl	sv	ar	ka	mk	no	ru	sq	tr	
Application des clauses d'exclusion aux personnes ne méritant pas une protection internationale				✓		✓													✓				✓									
Directive relative aux procédures d'asile						✓																										
Régime d'asile européen commun						✓																										
Communication avec les demandeurs d'asile et fourniture d'informations à ces derniers						✓							✓																			
Informations sur les pays d'origine				✓		✓																										
Règlement Dublin III		✓		✓		✓				✓												✓										
Fin de la protection				✓		✓				✓										✓		✓										
Évaluation des éléments de preuve						✓																										
Droits fondamentaux et protection internationale dans l'Union européenne				✓		✓													✓													
Genre, identité de genre et orientation sexuelle				✓		✓			✓	✓									✓				✓						✓			
Identification des cas susceptibles de relever du règlement de Dublin				✓		✓								✓								✓										
Identification des cas d'exclusion potentiels				✓		✓													✓													
Inclusion	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Inclusion (module avancé)				✓		✓																										
Interprétation dans le contexte de l'asile				✓		✓				✓		✓		✓				✓					✓									

	bg	cs	da	de	el	en	es	et	fi	fr	ga	hr	hu	it	lt	lv	mt	nl	pl	pt	ro	sk	sl	sv	ar	ka	mk	no	ru	sq	tr
Entretien avec des enfants				✓		✓													✓			✓							✓		
Entretien avec des personnes vulnérables				✓	✓	✓														✓		✓					✓		✓		
Techniques d'entretien	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓				✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓		✓		
Introduction aux aspects didactiques						✓							✓						✓											✓	
Introduction à la protection internationale				✓		✓	✓												✓												
Gestion dans le contexte de l'asile						✓																									
Gestion dans le contexte de l'accueil						✓																									
Informations médicales sur les pays d'origine						✓																									
Accueil				✓	✓	✓	✓			✓		✓	✓	✓				✓			✓	✓						✓			
Accueil des personnes vulnérables: identification de la vulnérabilité et fourniture d'un soutien initial (bloc A)		✓		✓	✓	✓	✓															✓									
Accueil des personnes vulnérables: évaluation des besoins et mise en place des interventions (bloc B)		✓		✓		✓	✓															✓									
Enregistrement des demandes de protection internationale				✓		✓							✓																		
Réinstallation				✓		✓	✓																								
Traite des êtres humains				✓		✓	✓						✓	✓								✓				✓				✓	

NB: bg, bulgare; cs, tchèque; da, danois; de, allemand; el, grec; en, anglais; es, espagnol; et, estonien; fi, finnois; fr, français; ga, irlandais; hr, croate; hu, hongrois; it, italien; lt, lituanien; lv, letton; mt, maltais; nl, néerlandais; pl, polonais; pt, portugais; ro, roumain; sk, slovaque; sl, slovène; sv, suédois; ar, arabe; ka, géorgien; mk, macédonien; no, norvégien; ru, russe; sq, albanais; tr, turc.

# Annexe II – Versions linguistiques des manuels du formateur de l'EASO pour le déroulement virtuel des modules

	bg	cs	da	de	el	en	es	et	fi	fr	ga	hr	hu	it	lt	lv	mt	nl	pl	pt	ro	sk	sl	sv	ar	ka	mk	no	ru	sq	tr
Application des clauses d'exclusion aux personnes ne méritant pas une protection internationale				✓		✓																	✓								
Directive relative aux procédures d'asile						✓																									
Régime d'asile européen commun						✓																									
Communication avec les demandeurs d'asile et fourniture d'informations à ces derniers						✓							✓																		
Informations sur les pays d'origine				✓		✓																									
Règlement Dublin III		✓		✓		✓																									
Fin de la protection				✓		✓																									
Évaluation des éléments de preuve				✓		✓																									
Droits fondamentaux et protection internationale dans l'Union européenne				✓		✓																									
Genre, identité de genre et orientation sexuelle				✓		✓																									
Identification des cas susceptibles de relever du règlement de Dublin				✓		✓								✓																	
Identification des cas d'exclusion potentiels				✓		✓																									
Inclusion	✓	✓	✓	✓	✓	✓																									✓
Inclusion (module avancé)				✓		✓																									
Interprétation dans le contexte de l'asile	Il n'existe pas de manuel du formateur pour le déroulement en distanciel de ce module.																														

	bg	cs	da	de	el	en	es	et	fi	fr	ga	hr	hu	it	lt	lv	mt	nl	pl	pt	ro	sk	sl	sv	ar	ka	mk	no	ru	sq	tr	
<b>Entretien avec des enfants</b>				✓		✓																										
<b>Entretien avec des personnes vulnérables</b>				✓	✓	✓																									✓	
<b>Techniques d'entretien</b>	✓	✓	✓	✓	✓	✓																									✓	
<b>Introduction aux aspects didactiques</b>						✓							✓																		✓	
<b>Introduction à la protection internationale</b>				✓		✓																										
<b>Gestion dans le contexte de l'asile</b>						✓																										
<b>Gestion dans le contexte de l'accueil</b>						✓																										
<b>Informations médicales sur les pays d'origine</b>						✓																										
<b>Accueil</b>				✓	✓	✓																										
<b>Accueil des personnes vulnérables: identification de la vulnérabilité et fourniture d'un soutien initial (bloc A)</b>		✓		✓	✓	✓																✓										
<b>Accueil des personnes vulnérables: évaluation des besoins et mise en place des interventions (bloc B)</b>																																
<b>Enregistrement des demandes de protection internationale</b>				✓		✓				✓				✓																		
<b>Réinstallation</b>				✓		✓																										
<b>Traite des êtres humains</b>				✓		✓								✓								✓										✓

Il n'existe pas de manuel du formateur pour le déroulement en distanciel de ce module.

NB: bg, bulgare; cs, tchèque; da, danois; de, allemand; el, grec; en, anglais; es, espagnol; et, estonien; fi, finnois; fr, français; ga, irlandais; hr, croate; hu, hongrois; it, italien; lt, lituanien; lv, letton; mt, maltais; nl, néerlandais; pl, polonais; pt, portugais; ro, roumain; sk, slovaque; sl, slovène; sv, suédois; ar, arabe; ka, géorgien; mk, macédonien; no, norvégien; ru, russe; sq, albanais; tr, turc.











Office des publications  
de l'Union européenne